

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 11 - 14 février 2002

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 4 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2002/4(A,B)/3
25 janvier 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Point 4 a)—Gestion de la trésorerie et des placements: niveau des placements financiers et politique de placement
- Point 4 b)—Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

CL 123/13

Janvier 2002



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

CONSEIL

Cent vingt troisième session

Rome, 28 octobre – 2 novembre 2002

**RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME SESSION DU
COMITÉ FINANCIER
Rome, 21 janvier 2002**

Table des matières

	Paragraphes
INTRODUCTION	1 - 6
GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS: NIVEAU DES PLACEMENTS FINANCIERS ET POLITIQUE DE PLACEMENT	7 - 11
SOLDES DES PROJETS CLOS AVANT 2001 ET TRANSFÉRÉS SOUS WINGS	12 - 18
QUESTIONS DIVERSES	19
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	19



INTRODUCTION

1. Le Comité s'est réuni en session extraordinaire à la demande du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) pour examiner deux documents du PAM – *Gestion de la trésorerie et des placements: niveau des placements financiers et politique de placement*, et *Soldes des projets clos avant 2001 et transférés sous WINGS* – qui seront présentés au Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire, en février 2002.

Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après de sa quatre-vingt-dix-huitième session.

2. Les représentants ci-après étaient présents:

Président: M. Humberto Oscar Molina Reyes (Chili)

Vice-Président: M. Anthony Beattie (Royaume-Uni)

M. Masato Ito (Japon)

Mme Fatimah Hasan J. Hayat (Koweït)

M. Adnan Bashir Khan (Pakistan)

M. Abdoukarim Diouf (Sénégal)

M. Rolf Gerber (Suisse)

Mme Perpetua M.S. Hingi (Tanzanie)

Mme Carolee Heileman (États-Unis d'Amérique)

3. M. Anthony Beattie (Royaume-Uni) a été élu à l'unanimité Vice-Président pour 2002.

4. Des représentants du Secrétariat du PAM étaient présents pour apporter des explications et des éclaircissements sur les questions à l'examen. Le Directeur du Bureau de la vérification extérieure des comptes était également présente et a participé au débat du Comité financier.

5. À l'invitation du Président, les représentants du PAM ont donné un aperçu général des questions devant être examinées par le Comité financier, dont l'avis devait être transmis au Conseil d'administration du PAM pour examen. Le Comité a remarqué que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) examinerait lui aussi ces documents et qu'il fournirait son avis au Conseil d'administration du PAM.

6. Le Comité s'est déclaré préoccupé du retard dans la distribution des documents et a instamment prié le Secrétariat de respecter les délais de soumission des documents au Conseil prévus dans les textes de base.

GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS: NIVEAU DES PLACEMENTS FINANCIERS ET POLITIQUE DE PLACEMENT

7. Le Sous-Directeur exécutif pour l'administration, en présentant le document, a donné les raisons pour lesquelles le Conseil avait demandé ce document; elle a décrit les politiques et les stratégies de placement adoptées par le PAM et les améliorations apportées à la gestion de la trésorerie depuis que le PAM avait repris ces fonctions de la FAO en 1999; elle a également donné des explications sur les niveaux des placements du Programme et sur la manière dont ils étaient déterminés; et elle a fourni des éclaircissements sur le montant des intérêts perçus et sur la manière dont il était utilisé.

8. Le Comité a demandé des éclaircissements, que le Secrétariat lui a fournis, sur les points suivants:



- a) les procédures suivies en 1999 pour séparer les ressources de trésorerie de la FAO de celles du PAM;
- b) l'origine de l'excédent de trésorerie et les raisons pour lesquelles le PAM avait 600 millions de dollars à placer en l'an 2000;
- c) les raisons pour lesquelles la coopération des gouvernements hôtes était nécessaire pour le décaissement rapide de ces ressources de trésorerie;
- d) la façon dont le placement initial de 600 millions de dollars avait été réparti entre les cinq gestionnaires des placements
- e) les directives fournies aux gestionnaires des placements et notamment les titres souverains, les actions, les cotes de crédit et les valeurs de référence utilisées;
- f) le système de suivi des résultats obtenus par les gestionnaires des placements et les mesures actuellement prises en cas de mauvaise performance;
- g) les coûts de la gestion des placements par des gestionnaires extérieurs;
- h) stratégie des placements: la hiérarchisation des objectifs de placement (basée sur la sûreté du principal, la liquidité et le taux de rendement);
- i) la sûreté des placements compte tenu de la situation économique qui règne actuellement dans le monde;
- j) la liquidité des placements, compte tenu de la nature urgente de la plupart des opérations du PAM;
- k) le montant des fonds opérationnels confiés aux gestionnaires des placements;
- l) la manière dont les retraits effectués auprès des gestionnaires des placements en décembre 2001 apparaissaient dans le rapport;
- m) l'impact des fluctuations des devises sur les ressources de trésorerie;
- n) les stratégies de placement concernant le prêt à long terme et le Fonds d'assurance maladie après cessation de service y compris l'appel d'offres prévu pour son administration;
- o) le rôle du dépositaire dans la gestion des placements, en particulier pour ce qui est de la sécurité des actifs;
- p) la comparaison des intérêts perçus au cours des trois exercices biennaux;
- q) la composition du Comité des placements du PAM et la fréquence de ses réunions;
- r) l'évolution avec le temps du comportement des donateurs concernant le versement des contributions;
- s) la manière dont la monétisation des contributions en nature a été gérée; et
- t) les stratégies mises en place par le Secrétariat pour réduire les balances de caisse.

9. Le Président ayant demandé au Commissaire aux comptes de présenter ses observations, celle-ci a informé le Comité que les opérations de trésorerie du PAM étaient en cours d'examen et qu'elle présenterait des observations préliminaires à la fin de janvier 2002. Après avoir examiné les vues du Secrétariat, elle exposerait ses considérations sur la gestion de la trésorerie dans le rapport sur les comptes financiers de l'exercice biennal qu'elle présenterait au Conseil d'administration. La Commissaire aux comptes a décrit les problèmes de gestion des ressources de trésorerie qu'elle avait rencontrés le PAM par le passé, et en particulier l'incapacité de l'ancien système d'information de déterminer les fonds disponibles des projets. Elle a observé que le Secrétariat avait apporté des améliorations à la gestion de la trésorerie et des placements (à savoir une réduction des avoirs en caisse dans les bureaux de pays); et a indiqué que le Manuel de trésorerie devait être achevé. La Commissaire aux comptes s'est déclarée satisfaite de l'externalisation de la gestion des placements et de la sécurité des placements confiés à ces gestionnaires, et elle a insisté sur la nécessité de mettre en place un système efficace de suivi de leurs résultats, puisque l'option du recours au FIDA n'était plus viable. Dans le même temps, elle a commenté les raisons de l'augmentation constante du solde disponible au cours des exercices biennaux antérieurs, et a indiqué qu'elle prévoyait que cette tendance s'inverserait.

10. Le Sous-Directeur exécutif pour l'administration et ses collègues ont fourni des éclaircissements quant à la vigilance exercée en matière d'utilisation des ressources disponibles, compte tenu de la sécurité de l'encaisse, de la nécessité de disposer de liquidités pour la mise en oeuvre des projets, et du taux de rendement. Le PAM a également fourni des renseignements supplémentaires concernant le suivi rapproché des résultats obtenus par les gestionnaires des



placements et le suivi énergique des besoins de liquidités et des fonds détenus dans les bureaux de pays et des informations sur la manière dont la monétisation des contributions en nature était gérée.

11. En conclusion le Comité:
- a) s'est déclaré globalement satisfait des efforts déployés par le PAM pour gérer ses ressources de trésorerie;
 - b) s'est préoccupé de l'augmentation des ressources de trésorerie et a souligné la nécessité d'améliorer les décaissements grâce à une exécution plus efficace et rapide;
 - c) a estimé que le PAM suivait une politique de placement prudente et a appuyé la stratégie de placement du Secrétariat qui mettait l'accent sur la sécurité compte tenu de la situation économique mondiale, sur la liquidité au vu de la mission du PAM, et sur le taux de rendement des placements;
 - d) a pris acte de la mise en place du système de gestion des placements et de la sélection rigoureuse des gestionnaires des placements;
 - e) a reconnu la nécessité de mettre en place un système de suivi des résultats de ces gestionnaires, compte tenu de l'incapacité du FIDA de fournir ces services;
 - f) a pris note des mesures que le Secrétariat entendait prendre à l'avenir (paragraphes 44 et 45) et a indiqué qu'il attendait avec intérêt d'examiner périodiquement les activités de placement du Programme, en même temps que les états financiers vérifiés de l'exercice biennal.

SOLDES DES PROJETS CLOS AVANT 2001 ET TRANSFÉRÉS SOUS WINGS

12. Le Sous-Directeur exécutif pour l'administration, en présentant le document, a donné les raisons pour lesquelles ce document avait été requis par le Conseil d'administration et a expliqué les problèmes rencontrés lors du transfert des données financières des projets clos de l'ancien système vers le nouveau. Elle a fait observer qu'il s'agissait d'un rapport préliminaire et que le Secrétariat poursuivait son analyse des soldes des projets clos dans le cadre de la clôture des comptes financiers de l'exercice biennal. Elle a également expliqué que la mise en place de WINGS, le nouveau système d'information du Programme, devait permettre de réduire les problèmes liés aux aspects financiers de l'exécution et de la clôture des projets.

13. Le Comité a demandé comment des projets clos pouvaient présenter des déficits et des excédents, y compris dans le cas de contributions en nature. Le Secrétariat a expliqué que cela était dû à la politique comptable qui permettait d'engager des dépenses sur la base de contributions confirmées, avant même que les fonds ne soient effectivement reçus; une fois ces fonds reçus, ils étaient inscrits aux recettes à la date de l'encaissement.

14. Le Comité était soucieux de savoir jusqu'à quel point les donateurs seraient en mesure de financer les déficits des projets terminés, après la clôture des exercices budgétaires concernés. Il convenait de noter qu'il s'agissait de chiffres provisoires, qui seraient sans doute révisés à la baisse une fois l'analyse terminée. Toutefois, les éventuels reliquats seraient discutés avec les donateurs concernés.

15. Des éclaircissements ont été apportés concernant les causes des soldes financiers des projets clos, à savoir les variations des prix des produits et les prévisions budgétaires, une mise en oeuvre plus économique qu'originellement prévu, et l'éventuelle surestimation de certains postes de dépenses. Le Secrétariat a également précisé que l'analyse actuellement en cours prévoyait une mise en concordance des contributions et des dépenses avec les projets ou élargissements de projets.

16. La Commissaire aux comptes a noté que, bien qu'elle approuvait le processus décrit dans le document, elle n'était pas encore en mesure de faire des observations sur les chiffres présentés puisque la migration des données et la clôture des comptes n'étaient pas terminées.

17. Le Comité a lui aussi reconnu qu'il s'agissait d'un rapport provisoire et que les chiffres actualisés seraient disponibles après la clôture des comptes financiers de l'exercice biennal.



18. Le Comité a félicité le Directeur exécutif pour les innovations qu'elle avait apportées en vue d'améliorer la gestion financière du Programme. Le Comité a observé que le nouveau système d'information du PAM permettrait d'améliorer le suivi des projets, et donc de gérer plus efficacement les annonces de contributions et les contributions. Le Comité a noté que dans le cas de contributions confirmées mais non collectées ainsi que de ressources inutilisées au titre de projets clos, il appartenait au Secrétariat d'étudier avec le donateur concerné les possibilités d'utiliser ces soldes pour d'autres projets.

QUESTIONS DIVERSES

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

19. Le Comité a été informé qu'il était prévu que la quatre-vingt-dix-neuvième session se tiendrait à Rome du 6 au 10 mai 2002. Les dates seraient définitivement arrêtées en consultation avec le Président.

